

**ENFANCE JEUNESSE EN LAISSAGAIS
EJEL**

Association Loi 1901
Siège social : 27 Place Roland Saules
12310 LAISSAC SEVERAC L'EGLISE
SIRET 305 165 185 00011

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2023

SAS A2H AUDIT
HARDTMEYER-HUC
Commissaire aux Comptes
Immeuble Espace 2B
6 Mail Philippe Lamour
34760 BOUJAN SUR LIBRON

A l'Assemblée Générale de l'ASSOCIATION ENFANCE JEUNESSE EN LAISSAGAIS-EJEL,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ENFANCE JEUNESSE EN LAISSAGAIS-EJEL relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre Association n'étant pas tenue précédemment de désigner un Commissaire aux Comptes, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 n'ont pas fait l'objet de certification.

2- Fondement de l'opinion

2-1-Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2-2-Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable, sur la base des éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes, des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

5- Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Exercice clos le
31 décembre 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

6- Responsabilité du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

BOUJAN SUR LIBRON,
Le 3 mai 2024

SAS A2H AUDIT - HARDTMEYER-HUC

J. BILLY



ANNEXES

- DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- COMPTES ANNUELS

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	13 710	9 524	4 186	3 270
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.	4 366	3 401	965	1 519	
Autres immobilisations corporelles	18 896	12 821	6 076	291	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	141		141	138	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	37 113	25 745	11 368	5 218
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	662		662	492
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	7 272	498	6 774	15 260	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	50 876		50 876	34 263	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	160 247		160 247	146 484	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 070		1 070	943
	TOTAL (II)	220 127	498	219 629	197 442
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	257 240	26 244	230 997	202 660

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	111 018	128 588	
Excédent ou déficit de l'exercice	2 428	(17 571)	
Total des fonds propres (situation nette)	113 445	111 018	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	8 327	1 130	
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres	8 327	1 130	
Total des fonds propres	121 772	112 148	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	20 000	
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total des fonds reportés et dédiés	20 000		
Provisions	Provisions pour risques	4 986	5 069
	Provisions pour charges		
Total des provisions	4 986	5 069	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		16
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 750	18 419
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	40 384	31 965
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	9 472	3 784	
Produits constatés d'avance	20 633	31 258	
Total des dettes	84 239	85 443	
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		230 997	202 660
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		2 427,57	(17 570,55)
(1) Dont à moins d'un an		84 239	85 427
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	4 861	3 168
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	247 436	224 637
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	194 661	136 425
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	300	
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	16 238	10 505	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	10	48 824	
	Total des produits d'exploitation	463 507	423 559
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	151 411	154 759
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 793	2 960
	Salaires et traitements	233 663	178 276
	Charges sociales	49 745	38 086
	Dotations aux amortissements et dépréciations	4 331	4 556
	Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	20 000		
Autres charges	1 263	51 061	
	Total des charges d'exploitation	464 206	429 698
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(699)	(6 139)

SHH
S.A.C

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(699)	(6 139)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 305	282
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	2 305	282
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	2	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	2	
RESULTAT FINANCIER		2 303	282
RESULTAT COURANT avant impôts		1 604	(5 857)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	331	21 094
	Sur opérations en capital	2 137	1 136
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	249	5 164
	Total des produits exceptionnels	2 717	27 394
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 727	38 414
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	166	694
	Total des charges exceptionnelles	1 893	39 108
RESULTAT EXCEPTIONNEL		824	(11 714)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		468 528	451 236
TOTAL DES CHARGES		466 101	468 806
EXCEDENT ou DEFICIT		2 428	(17 571)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature	27 862	
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
	TOTAL	27 862	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature	27 862	
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Prestations		
	Personnel bénévole		
	TOTAL	27 862	

S.M.H.
S.A.C.

Etats financiers au 31/12/2023

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément au plan comptable général 2014-03, au règlement ANC n°2018-06 applicables aux associations et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **230 997** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **468 528** euros et un total **charges** de **466 101** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 428** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode suite au nouveau règlement comptable.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour l'association. Elles sont estimées en tenant compte des hypothèses les plus probables établies par la direction.

Subventions d'investissement

En application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018, les dispositions du PCG s'appliquent désormais pour le traitement des subventions d'investissements qui sont comptabilisées en compte 13 et reprisent en résultat au rythme des amortissements pratiqués sur les investissements qu'elle finance.

Ce passage au nouveau plan comptable s'analyse comme un changement de méthode, l'association doit effectuer ce traitement selon la méthode rétrospective.

Annexe libre

Objet social, nature des activités et missions sociales réalisées

L'objet social de l'association centre social rural Laissagais est ainsi décrit dans les statuts :

L'association a pour but :

- La mise en oeuvre d'actions de développement social local dans le champ de l'enfance et de la jeunesse
- La gestion de l'accueil de loisirs et de l'accueil de jeunes.

L'association EJEL s'engage à respecter la laïcité et la citoyenneté au sein de sa structure

FAITS CARACTERISTIQUES

L'association a perdu l'agrément de centre social au cours de l'exercice mais a poursuivi l'activité d'accueil de loisirs et de jeunes après la modification de ses statuts.

Engagements retraite

Il n'a pas été signé un accord particulier. Il n'a pas été conclu de contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4 %
- Taux de croissance des salaires : 1,00 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : TV 88/90

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 4 986 Euros.

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 4 986 Euros,

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	10 377		3 334			13 710
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 377		3 334			13 710
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	4 366					4 366
Instal., agencement, aménagement divers	1 853					1 853
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 397		6 646			17 043
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 616		6 646			23 262
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	138		3			141
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	138		3			141
TOTAL	27 131		9 983			37 113

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Autres	7 107	2 417	9 524
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 107	2 417	9 524
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 847	554	3 401
	Autres instal., agencement, aménagement divers	1 853		1 853
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier	10 107	861	10 968
	Emballages récupérables et divers			
	Immobilisations grevées de droits			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 806	1 415	16 221	
TOTAL	21 913	3 832	25 745	

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	623	623	
	Autres créances clients	6 649	6 649	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1	1	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 313	1 313	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	49 562	49 562	
	Charges constatées d'avance	1 070	1 070	
	TOTAL DES CREANCES	59 218	59 218	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	13 750	13 750		
	Personnel et comptes rattachés	24 447	24 447		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 471	12 471		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 466	3 466		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	9 472	9 472		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	20 633	20 633			
	TOTAL DES DETTES	84 239	84 239		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	5 069	166	249	4 986	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		5 069	166	249	4 986
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	2 070	498	2 070	498
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 070	498	2 070	498
TOTAL GENERAL		7 139	664	2 319	5 484

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		498	2 070	
		166	249	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

--	--	--	--	--

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		1 070	1 070
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 070

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		20 633	20 633
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			20 633

Charges à payer

		31/12/2023
Total des Charges à payer		41 549
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 404
Frs factures non parvenues	9 404	
Dettes fiscales et sociales		32 145
Provision congés payés	16 673	
Personnel charges à payer	7 774	
Charges sociales sur congés payés	4 231	
Etat-ch. à payer	3 466	

Produits à recevoir

		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		50 866
Autres créances		50 866
Produits à recevoir	1 313	
Divers prod. a recevoir	49 553	

Effectif moyen

		31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés		10	
	Ouvriers			
	TOTAL		10	

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	128 588	(17 571)			111 018
Excédent ou déficit de l'exercice	(17 571)	17 571	2 428		2 428
Situation nette	111 018		2 428		113 445
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	1 130		9 333	2 137	8 327
Provisions réglementées					
TOTAL	112 148		11 761	2 137	121 772